

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-
RHÔNE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU JEUDI 04 DÉCEMBRE 2025**

N°DEL2025_187

Objet :

**Attribution des
aides à
destination des
commerçants et
artisans de
proximité 2025,
relatives à la
rénovation, la
réhabilitation et
la mise aux
normes des
locaux**

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Centre Socio-Culturel Paul Faraud - place Lucien Martin - 13750 Plan d'Orgon, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 28/11/2025

PRÉSENTS :

Mme Corinne CHABAUD, M. Pierre-Hubert MARTIN, M. Michel GAVANON, Mme Jocelyne COUDERC-VALLET, M. Yves PICARDA, M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Josiane HAAS-FALANGA, M. Daniel ROBERT, M. Eric LECOFFRE, M. Serge PORTAL, Mme Edith BIANCONE, M. Gilles MOURGUES, M. François CHEILAN, Mme Solange PONCHON, M. Eric CHAUVET, Mme Adélaïde JARILLO, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Marina LUCIANI-RIPETTI, M. Eric DELABRE, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FELICE, Mme Frédérique MARES, M. Patrick MARCON, Mme Mireille MEYNAUD, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY, Mme Cécile MONDET, M. Dominique ALIZARD, Mme Sylvie CHABAS

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Michel PÉCOUT donne pouvoir à Mme Annie CORNILLE, M. Georges JULLIEN donne pouvoir à Mme Mireille MEYNAUD, M. Michel BLANC donne pouvoir à Mme Corinne CHABAUD, M. Marcel MARTEL donne pouvoir à M. Pierre-Hubert MARTIN, M. Cyril AMIEL donne pouvoir à Mme Solange PONCHON, Mme Annie SALZE donne pouvoir à M. Eric CHAUVET, Mme Angélique YTIER-CLARETON donne pouvoir à M. Serge PORTAL, M. Jean-Louis LEPIAN donne pouvoir à Mme Jocelyne COUDERC-VALLET

ABSENTS :

M. Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE, M. Bernard REYNES, Mme Sylvie DIET-PENCHINAT, Mme Yvette POURTIER

Secrétaire de séance : non désigné

M. le Vice-président en charge du développement économique expose que Terre de Provence agglomération a mis en place en 2025 un dispositif d'aides à destination des commerçants et artisans de proximité, relatives à la rénovation, la réhabilitation et la mise aux normes des locaux (DEL2025-07 et DEL2025-130). Pour ce faire, une enveloppe de 150 000 € a été inscrite au budget 2025, chapitre 65, compte 65742.

Un appel à candidature s'est déroulé du 31 juillet au 17 octobre 2025.
 23 commerçants et/ou artisans ont déposé un dossier sur la plateforme « Mes démarches simplifiées » prévue à cet effet.

21 dossiers sont éligibles pour un montant total demandé de 156 244,77 €. Afin de ne pas dépasser l'enveloppe de 150 000 € prévue au budget, et suite au comité d'attribution du 21 novembre 2025 la prise en charge maximum prévue de 60 % est ramené à 57 %, ce qui ramènera le total de prise en charge des 21 dossiers à 149 887,85 € (cf tableau ci-dessous)

Le Bureau Communautaire du 27 novembre 2025 a émis un avis favorable.

Il est proposé au Conseil Communautaire, suite à la validation de la décision du comité d'attribution du 21 novembre 2025, de valider l'attribution des aides aux commerçants et artisans éligibles.

Annexe : répartition des aides à destination des commerçants et artisans de proximité, relatives à la rénovation, la réhabilitation et la mise aux normes des locaux, 2025

	Nom de l'entreprise	Commune	N° SIRET	activité de l'entreprise	Dépenses éligibles HT	Aide proposée ajustée 57%
1	Isa création	Barbentane	39886244100035	Salon coiffure	15 284,89 €	8 712,39 €
2	Maison Mira	Barbentane	82486554700031	Espace de coworking	20 000,00 €	11 400,00 €
3	La Napolitaine	Chateaufort	98244685800010	Restaurant/ Pizzeria	5 468,00 €	3 116,76 €
4	Green tonic	Chateaufort	88027595300011	Restauration rapide	11 021,15 €	6 282,06 €
5	Los Andes	Chateaufort	93295497700017	Restauration rapide	6 945,52 €	3 958,95 €
6	Ma deco ecolo	Chateaufort	51192866500054	Tapissiere Restauration mobilier	6 776,18 €	3 862,42 €
7	les tours de glaces	Chateaufort	95221869100022	Glacier	8 460,00 €	4 822,20 €
8	Le grenier a pain / Le Marché des Tours	Chateaufort	50159939300011	Boulangerie	8 244,00 €	4 699,08 €
9	JIMMY N DRINKS	Chateaufort	85127542000012	Restaurant	9 874,50 €	5 628,47 €
10	Cucinava	Chateaufort	94232068000013	Restaurant	20 000,00 €	11 400,00 €
11	ENR SERVICE (Mon Intérieur)	Eyragues	81282124700028	Boutique décoration	9 596,05 €	5 469,75 €
12	L'ethiquette	Eyragues	94803576100014	Epicerie primeur	5 090,00 €	2 901,30 €
13	Corpus form	Graveson	98967387600011	Soins et beauté	20 000,00 €	11 400,00 €
14	LE SAINT MICHEL	Graveson	98791175700019	Bar restaurant	20 000,00 €	11 400,00 €
15	SG Boissons	Graveson	98768676300010	Bar restaurant	13 070,88 €	7 450,40 €
16	SAS Clavel U	Molleges	48321987900010	Superette	20 000,00 €	11 400,00 €
17	Lancon Laura	Molleges	47911562800014	Soins beauté	20 000,00 €	11 400,00 €
18	Hair tendance	Molleges	91941415100010	Coiffure barbier	8 077,55 €	4 604,20 €
19	3B resto	Rognonas	75228890200014	Restaurant	14 444,00 €	8 233,08 €
20	Halleur Claude	St Andiol	48498261600019	Garage mécanique	19 544,60 €	11 140,42 €
	Nom de l'entreprise	Commune	N° SIRET	activité de l'entreprise	Dépenses éligibles HT	Aide proposée 10% (complément aide régionale)
21	SUSHIEATS	Chateaufort	93417456600018	Restauration	6 063,78 €	606,38 €
TOTAL					267 961,10 €	149 887,85 €



LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Budget Primitif 2025,

VU l'avis favorable de la commission Finances et du Bureau Communautaire du 23 janvier 2025,

VU l'avis favorable de la commission Développement économique du 13 janvier 2025,

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire du 6 février 2025,

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire du 27 novembre 2025,

VU la délibération n°2025-07 du Conseil Communautaire de Terre de Provence agglomération approuvant la mise en place d'un dispositif d'aides à destination des commerçants et artisans de proximité, relatives à la rénovation, la réhabilitation et la mise aux normes des locaux,

VU la délibération n°2025-130 approuvant la délégation exceptionnelle et temporaire de compétence en matière d'aides économiques entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Terre de Provence Agglomération,

VU la délibération n°2025-130 du Conseil Communautaire de Terre de Provence agglomération approuvant les termes de la convention d'application du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et les périmètres géographiques éligibles à l'octroi des aides,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1111-1, L. 1111- 8, L.1511-2, L.1511-3 et L1511-7,

VU l'instruction du gouvernement NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015, relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements, issue de la loi NOTRe,

VU la délibération n° 22-380 du 24 juin 2022 du Conseil régional approuvant le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

VU la délibération n° 22-0895 de la Commission permanente du Conseil régional du 16 décembre 2022 approuvant la convention-type fixant les conditions d'intervention complémentaire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des établissements publics de coopération intercommunale dans le cadre de l'octroi des aides économiques,

VU la délibération n° 25-0314 relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation approuvant les termes de la convention à conclure entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Communauté d'agglomération Terre de Provence,



CONSIDÉRANT la volonté de Terre de Provence Agglomération de soutenir le commerce et l'artisanat de proximité et de favoriser l'achat local,

CONSIDÉRANT la volonté de Terre de Provence Agglomération d'aider à l'installation et au développement d'une offre de proximité dans l'ensemble des cœurs de villes et de villages du territoire,

CONSIDÉRANT l'appel à candidature qui s'est déroulé du 31 juillet au 17 octobre 2025,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DÉCIDE

ARTICLE 1

L'attribution d'aides à destination de 21 commerçants et artisans de proximité, relatives à la rénovation, la réhabilitation et la mise aux normes des locaux, pour un montant total 149 887,85 euros, répartis selon le tableau annexé à la présente, est approuvée.

ARTICLE 2

Les crédits sont inscrits au budget principal, chapitre 65, article 65742.

ARTICLE 3

La présidente est autorisée à signer tout document s'y rapportant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif, et d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Membres en exercice : 42

Votants : 38

Votes pour : 38

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations

Fait à Eyragues,



Annexe : répartition des aides à destination des commerçants et artisans de proximité, relatives à la rénovation, la réhabilitation et la mise aux normes des locaux, 2025

	Nom de l'entreprise	Commune	N° SIRET	activité de l'entreprise	Dépenses éligibles HT	Aide proposée ajustée 57%
1	Isa création	Barbentane	39886244100035	Salon coiffure	15 284,89 €	8 712,39 €
2	Maison Mira	Barbentane	82486554700031	Espace de coworking	20 000,00 €	11 400,00 €
3	La Napolitaine	Chateaufrenard	98244685800010	Restaurant/ Pizzeria	5 468,00 €	3 116,76 €
4	Green tonic	Chateaufrenard	88027595300011	Restauration rapide	11 021,15 €	6 282,06 €
5	Los Andes	Chateaufrenard	93295497700017	Restauration rapide	6 945,52 €	3 958,95 €
6	Ma deco eco	Chateaufrenard	51192866500054	Tapissiere Restauration mobilier	6 776,18 €	3 862,42 €
7	les tours de glaces	Chateaufrenard	95221869100022	Glacier	8 460,00 €	4 822,20 €
8	Le grenier a pain / Le Marché des Tours	Chateaufrenard	50159939300011	Boulangerie	8 244,00 €	4 699,08 €
9	JIMMY N DRINKS	Chateaufrenard	85127542000012	Restaurant	9 874,50 €	5 628,47 €
10	Cucinava	Chateaufrenard	94232068000013	Restaurant	20 000,00 €	11 400,00 €
11	ENR SERVICE (Mon Intérieur)	Eyragues	81282124700028	Boutique décoration	9 596,05 €	5 469,75 €
12	L'ethiquette	Eyragues	94803576100014	Epicerie primeur	5 090,00 €	2 901,30 €
13	Corpus form	Graveson	98967387600011	Soins et beauté	20 000,00 €	11 400,00 €
14	LE SAINT MICHEL	Graveson	98791175700019	Bar restaurant	20 000,00 €	11 400,00 €
15	SG Boissons	Graveson	98768676300010	Bar restaurant	13 070,88 €	7 450,40 €
16	SAS Clavel U	Molleges	48321987900010	Superette	20 000,00 €	11 400,00 €
17	Lancon Laura	Molleges	47911562800014	Soins beauté	20 000,00 €	11 400,00 €
18	Hair tendance	Molleges	91941415100010	Coiffure barbier	8 077,55 €	4 604,20 €
19	3B resto	Rognonas	75228890200014	Restaurant	14 444,00 €	8 233,08 €
20	Halleur Claude	St Andiol	48498261600019	Garage mécanique	19 544,60 €	11 140,42 €
	Nom de l'entreprise	Commune	N° SIRET	activité de l'entreprise	Dépenses éligibles HT	Aide proposée 10% (complément aide régionale)
21	SUSHIEATS	Chateaufrenard	93417456600018	Restauration	6 063,78 €	606,38 €
TOTAL					267 961,10 €	149 887,85 €

